



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

CAHIER DES CHARGES

Opération « La boîte à outils pour les NEETs du grand Laonnois »

2017

Action « Vers une mobilité progressive »

Maison de l'Emploi et de la Formation du grand Laonnois
4a avenue Carnot
02000 LAON
Tél : 03-23-27-38-90

CAHIER DES CHARGES

Cette opération « La boîte à outils pour les NEETs du grand Laonnois » a été retenue, pour 2017, dans le cadre d'un appel à projets lancé par la DIRECCTE - Picardie - Service Europe - Appel à projets pour l'Initiative Emploi des Jeunes (IEJ) réservé aux missions locales Axe prioritaire 1 - Accompagner les jeunes NEET vers et dans l'emploi, objectif thématique/priorité d'investissement/objectif spécifique 1.8.2.1 - Proposer une solution d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage par un repérage précoce, un accompagnement personnalisé ou des opportunités d'insertion professionnelle aux jeunes NEET.

Cette opération vise exclusivement les jeunes NEETs, elle s'inscrit et s'articule autour d'un accompagnement individuel supplémentaire pour des jeunes qui répondent à la cible, et une boîte à outils spécifiques, pour tous les jeunes NEET qui en auront besoin, qui permettra de saisir des opportunités d'insertion professionnelle grâce à la valorisation des compétences acquises professionnelles et non professionnelles transférables aux situations dans l'emploi développant une culture de l'entreprise.

En effet, au-delà des jeunes NEET suivis en structure, il s'agira d'en capter d'autres, donc de nouveaux jeunes, mais également d'offrir des solutions supplémentaires que l'on ne retrouve pas dans les dispositifs de droits commun.

A ce jour, une définition des NEET existe, mais chacun d'entre eux rencontre des problématiques différentes. Il est important de construire en plus de l'accompagnement individuel et personnalisé des solutions multiples afin de les amener vers l'insertion professionnelle.

Ce projet vise l'accompagnement de 125 jeunes NEETs sur le bassin d'emploi qui pourront bénéficier de temps individuels et collectifs en fonction des besoins exprimés et ou identifiés. Un jeune NEET pourra, s'il le faut, prétendre à une ou plusieurs actions de l'opération afin de bénéficier d'une meilleure préparation à l'entrée sur le marché du travail.

Cette opération mêlera ainsi entretiens individuels et entretiens collectifs.

Elle se décompose en différentes actions :

- 1) Capter au plus vite des jeunes NEET : augmenter le nombre de jeunes NEET suivis par notre structure en allant au-devant et en leur proposant un accompagnement personnalisé
- 2) La Mobilité, une étape cruciale en ruralité pour l'accès à l'emploi : optimiser les chances d'insertion professionnelle en levant les freins à la mobilité
- 3) Les immersion en entreprises, une bonne clé d'entrée en entreprise : permettre aux jeunes NEET de bénéficier d'offres supplémentaires d'immersion entreprises

4) Le sport pour l'emploi, une première approche de l'autonomisation : permettre aux jeunes NEET les plus éloignés de l'emploi de retrouver des valeurs transférables aux valeurs de l'entreprise, de développer la culture professionnelle et se familiariser avec les fondamentaux de la vie en entreprise.

5) Vers une mobilité progressive : permettre à des jeunes NEET d'effectuer des stages en entreprises sur différents territoires dont hors France afin de les préparer à saisir des opportunités d'emploi ailleurs que dans leur zone de vie.

Cette opération, dans sa globalité, permettra donc d'optimiser les chances d'intégration durable sur le marché du travail des jeunes NEET.

Le cadre de ce cahier des charges ne concerne que l'action 5, à savoir, vers une mobilité progressive.

CONSTAT :

Bon nombre de jeunes sortent de l'éducation nationale (150 000 par an) sans aucun diplôme et sans aucune qualification.

D'un autre côté, des entreprises peinent à recruter, notamment dans les métiers dits en tension du fait d'un fort déficit d'image, d'une méconnaissance des métiers et des profils de postes proposés ainsi que les perspectives futures, d'un manque de personnel qualifié et d'une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Se rajoute à cela, un manque criant de mobilité chez les jeunes, certains se bloquent sur la ville où ils sont nés, voir pire se limitent à leur quartier de vie.

OBJECTIFS :

- Le but de ce projet est donc la mise en place d'activités permettant au public du bassin d'emploi de découvrir une filière, d'évaluer des compétences ou des aptitudes, de bâtir un projet professionnel, d'intégrer une formation qualifiante permettant l'obtention d'un diplôme et d'un savoir-faire, de travailler tous les aspects liés à la mobilité et à l'autonomie via un processus d'accompagnement qui va les amener progressivement à effectuer des immersions en entreprise sur le local, hors département et hors France.

- Proposer un dispositif pilote transnational facilitateur de la mobilité professionnelle des jeunes.
- Faciliter l'accès à l'emploi en alternance dans les métiers dits en tension (hôtellerie, restauration, bâtiment, ...), des jeunes suivis et accompagnés par la Maison de l'Emploi et de la Formation en développant l'autonomie et la mobilité du public cible dans le cadre d'actions locales, nationales et transnationales.
- Augmenter l'autonomie des jeunes de façon progressive en effectuant des mises en situation en entreprise en partant du local jusqu'à un pays de l'union européenne sur l'entreprise et la culture.

Contenu de l'action

- Les jeunes se verront proposer par leur référent Accompagnement la possibilité de faire partie d'un groupe de 6 à 8 afin de travailler le projet professionnel au travers de séquences en entreprise. Le groupe, lorsqu'il sera constitué, travaillera sur le projet pour y définir les lieux des autres périodes en entreprises hors du bassin, et hors du Département de l'Aisne. Il s'agira alors de créer une dynamique de groupe, mettre en place une cohésion afin que tous les jeunes deviennent acteurs du projet. Chaque groupe aura tout un travail de préparation une demi-journée par semaine. Les jeunes devront ainsi effectuer un second stage en France et un troisième sur un Pays qu'ils auront eux-mêmes choisi (choix du groupe à la majorité), à savoir en Europe.
- La planification des séjours se fera et se choisira par le groupe, certes deux conseillers affectés à cette action seront présents pour les aider et les accompagner à mener à bien leur projet. Ils devront travailler également sur un budget, prendre des contacts pour les différentes réservations et bien évidemment assumés et réalisés leurs stages en entreprise et chez les différents partenaires accueillants en Europe.
- Le groupe se réunira et sera encadré par les référents de l'action au moins une fois par semaine pour fédérer de la cohésion, permettre l'ouverture à l'autre, sera amené à réaliser des enquêtes et faire des choix sur les destinations.
- Un interprète sera systématiquement présent durant les séjours au travers d'une prestation de service.
- Cette action supposera des départs de la Direction et des partenaires pour négocier les partenariats sur place, finaliser les séjours et faire le bilan avec les partenaires européens.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

OBJET DE LA MISSION :

La prestation concerne un appui sur l'interprétariat et soutien accompagnement lors des séjours hors bassin d'emploi :

- 1- Accompagner l'organisme porteur à mettre en place son action,
- 2- Accompagnement pour de groupes de jeunes à l'étranger,
- 3- Accompagnement pour interprétariat pour la Direction de la MEF lors des déplacements à l'étranger pour travailler sur le partenariat et vérification des conditions d'accueil des jeunes,
- 4- Accompagnement séjours de jeunes à l'étranger pour interprétariat.

OBJECTIFS RECHERCHES :

- Accompagner la Maison de l'Emploi et de la Formation à la réalisation de l'action,
- Appui sur présentiel, langage et compréhension,
- Faire l'interface avec les partenaires.

DUREE DE LA MISSION :

La prestation s'inscrit dans la durée de l'opération, à savoir du 01/01/2017 au 31/12/2017.

LIVRABLES :

Bilans quantitatifs et qualitatifs concernant cette action

CONDITIONS PARTICULIERES :

La prestation pourra faire l'objet d'aménagements éventuels sous réserve d'un accord préalable des parties.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Le prestataire est invité à soumettre son offre (contenu, méthode, devis, ...) au plus tard le 30 décembre 2016 à l'adresse suivante :

Maison de l'Emploi et de la Formation du grand Laonnois
A l'attention du Directeur
4a avenue Carnot
02000 LAON